CHARTE RSE



intm groupe

Le Groupe INTM a formulé ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise en devenant membre actif du Pacte mondial des Nations Unies, le 7 avril 2008. Comme tous les autres signataires, en adhérant au Pacte Mondial, le Groupe INTM s'est engagé à respecter ces 10 principes :

- **Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ;**
- **Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits fondamentaux ;**
- **Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective ;**
- **Eliminer toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;**
- **Abolir le travail des enfants ;**
- **Eliminer la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession ;**
- **Promouvoir une approche prudente des grands problèmes touchant l'environnement ;**
- **Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables ;**
- **Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;**
- **Agir contre la corruption sous toutes ses formes.**

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

UN GLOBAL COMPACT

Outre le respect de ces 10 principes, le Groupe INTM s'engage à intégrer les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de ses activités.

« Nous nous engageons, par une politique volontariste, à exercer notre métier dans le respect de l'environnement et de ses parties prenantes. L'objectif final du Groupe INTM est donc celui d'une croissance responsable, capable de relever les grands enjeux techniques, sociaux et environnementaux, avec pour seul code l'éthique basée sur la confiance. »

La politique et les actions RSE mises en place par le Groupe INTM ont pour objectif de favoriser le développement durable et de satisfaire nos besoins présents tout en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs.
Le Groupe INTM veille à s'assurer du bon déroulement de ses activités dans un environnement sain et respectueux des droits de l'Homme.

Nos engagements sociaux

1. Favoriser la diversité et l'inclusion
2. Améliorer la qualité de vie au travail : promouvoir un équilibre vie professionnelle et personnelle
3. Encourager la formation et le développement des compétences
4. Soutenir les initiatives solidaires

Nos engagements éthiques

5. Respecter les droits de l'Homme et les normes internationales
6. Lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts
7. Protéger au mieux les données à travers la cybersécurité
8. Communiquer régulièrement sur les avancées
9. Dialoguer avec nos parties prenantes

Nos engagements économiquement responsables

10. Collaborer avec des fournisseurs responsables partageant nos valeurs
11. Nouer des partenariats avec des membres du secteur protégé et adapté (STPA)

Nos engagements environnementaux

12. Privilégier l'économie locale
13. Mesurer et réduire nos émissions de gaz à effet de serre
14. Gérer notre empreinte numérique et nos déchets
15. Soutenir la préservation de la biodiversité
16. Sensibiliser aux enjeux et à la protection de notre environnement.

Cette charte incarne notre volonté de concilier performance économique, responsabilité sociétale et préservation de l'environnement. Chaque collaborateur, client, et partenaire est invité à s'engager à nos côtés pour un numérique plus éthique et durable.

Georges Awad

Président du Groupe INTM
Le 14 février 2025